



Commune de Vallan

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 5 Avril 2022



Le cinq avril deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Véronique Pierron, Joël Nain, Martine Chevallier, Jean-Michel Guyot, Virginie Lecleercq, Dany Moine, Philippe Devin, Jérôme Brihaye, Christophe Delingette, François Beaulieu, Alexia Poullet, **Absents excusés** : Thierry Guenard (pouvoir à Joël Nain), Alexandre Fish (pouvoir à Alexia Poullet), Marion Vasseur (pouvoir à Virginie Lecleercq)

Secrétaire de séance : Véronique Pierron, Maire Adjoint

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15



I -/ Vote du compte de gestion et du compte administratif 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Véronique Pierron, 1er Adjointe, délibérant sur le compte administratif du budget commune de l'exercice 2021, dressé par Bernard Riant, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- ❖ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Investiss. + Fonctionn.	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2020		232 541,77		17 448,10		249 989,87
Opérations de l'exercice 2021	208 854,12	96 991,44	433 322,39	500 676,10	642 176,51	597 667,54
TOTAUX	208 854,12	329 533,21	433 322,39	518 124,20	642 176,51	847 657,41
Résultat de clôture 2021		120 679,09		84 801,81		205 480,90
Restes à réaliser 2021	134 802,00	41 620,00			134 802,00	41 620,00
TOTAUX CUMULES	343 656,12	371 153,21	433 322,39	518 124,20	776 978,51	889 277,41
RESULTATS DEFINITIFS		27 497,09		84 801,81		112 298,90

- ❖ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report

à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- ❖ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- ❖ **vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à l'unanimité des présents et représentés.**

COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Véronique PIERRON, 1^{er} Adjointe,
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'année **2021**, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2021**,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2020** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières et justifiées

- ❖ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- ❖ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2021** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- ❖ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité des présents et représentés, que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice **2021**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

ii -/ Affectation du résultat 2021

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Bernard Riant

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2021** ce même jour,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2020**,
- Constatant que le compte administratif **2021 de la commune** fait apparaître :
 - ↳ un excédent de fonctionnement de **84 801.81 €**
 - ↳ un excédent d'investissement de **120 679.09 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents et représentés :

- D'affecter le résultat de fonctionnement **2021**, du budget commune comme suit :

Investissement	1068	Excédent de fonctionnement reporté	29 086,81
Fonctionnement	002	Excédent fonctionnement 2021	55 715,00
			84 801,81

iii-/Vote du taux des taxes

Le Maire fait la présentation d'une simulation sur laquelle figurent 6 taux différents pour une augmentation de la TF bâti et de la TF non bâti

- 1 % delta pour la Commune de 2 365 euros
- 1,5 % delta pour la Commune de 3 547 euros
- 2 % delta pour la Commune de 4 729 euros
- 3% delta pour la Commune de 7 024 euros
- 4% delta pour la Commune de 9 470 euros
- 4.5% delta pour la Commune de 10 633 euros

Le Maire explique que 'l'inflation prévue par l'insee à ce jour est de 2,5% et qu'il serait judicieux de prévoir une augmentation des impôts en conséquence afin de pouvoir passer ce cap.

Les conseillers s'expriment librement.

Jean-Michel GUYOT précise que les bases ont été réactualisées de 3.4%.

Suite à ces échanges et sur proposition de la commission des finances qui s'est réunie le 29 mars 2022 monsieur le Maire propose une augmentation des taux de 3%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette proposition.

Pour : 2

Abstention : 3

Contre : 10

Suite à cela monsieur le Maire propose une augmentation des taux de 2%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette proposition.

Pour : 1

Abstention : 0

Contre : 14

Suite à cela monsieur le Maire propose une augmentation des taux de 1.5%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette proposition.

Pour : 4 Abstention : 1 Contre : 10

Suite à cela monsieur le Maire propose une augmentation des taux de 1. %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette proposition.

Pour : 0 Abstention : 1 Contre : 14

Monsieur le Maire propose donc de ne pas augmenter les taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et vote les taux ci-dessous

	Bases imposition 2021	taux	Produit
Taxe foncière bâti	460 200	46,93%	215 972
Taxe foncière non bâti	40 100	51,10%	20 491
TOTAL			236 463

Pour : 8

Contre : 7

Abstention : 0

IV-/ Vote du budget primitif 2022

Le budget primitif 2021 est présenté en équilibre, comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	555 763,00	864 978,00
Recettes	555 763,00	864 978,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2022 tel que présenté à l'unanimité des présents et représentés.

V-/ Subvention 2022

La commission des finances propose de verser en **2022**, les subventions suivantes :

OCCE école élémentaire	1 500
OCCE école maternelle	1 000
ADMR	3 000
Wallkiries	200
	5 700

VI-/ Communications

Prochaines réunions du Conseil : Lundi 25 avril 2022

La séance est levée à vingt-deux heures trente
Fait et délibéré, le cinq avril deux mil vingt et deux

Le Maire,
Bernard Riant



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD
Absent excusé

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Virginie LECLERCQ

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH
Absent excusé

François BEAULIEU

Marion VASSEUR
Absente excusée

Philippe DEVIN

Alexia POULLET